



## LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UNE OBLIGATION

Le code du travail instaure une obligation de formation incombant à l'employeur. **L'article L6321-1 du code du travail** précise que « l'employeur assure l'adaptation des salariés à leur poste de travail. Il veille au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations (...) ».

Il existe deux obligations distinctes à la charge de l'employeur :

➤ **Obligation d'adaptation :**

L'employeur doit mettre en place des actions de formation pour adapter ses salariés à leur poste en fonction des évolutions techniques et technologiques. Il ne doit pas attendre que les salariés lui fassent la demande, c'est à lui de prendre les devants.

➤ **Obligation de développement des compétences**

Les actions liées au développement des compétences, sont des actions qui visent à faire acquérir au salarié de nouvelles compétences pour octroyer au salarié une nouvelle qualification professionnelle.

**L'employeur peut être sanctionné** s'il n'a pas pris l'initiative de former ses salariés. Il ne peut s'exonérer en invoquant la non-demande de ses salariés. Il a le devoir de proposer à ses salariés d'utiliser leur CPF pour se former.

## LA MDAV A DES FORMATIONS ADAPTÉES A CHACUN

En tant qu'organisme de formation agréé et Datadocké, la MDAV accompagne les associations dans la recherche et la mise en place de formations adaptées à ses salariés. Ces formations peuvent être collectives ou spécifiques à votre association.

## LA MDAV, UN SOUTIEN ADMINISTRATIF

La MDAV accompagne les associations dans leurs démarches auprès des OPCO (OPérateurs de COmpétences) et peut réaliser les dossiers de prise en charge.

La MDAV peut intervenir sur les thématiques liées à la vie de votre association, mais aussi bâtir des contenus spécifiques à votre structure avec des intervenants extérieurs experts.

**N'hésitez pas à nous contacter au :**

**02 51 41 30 62**

**Ou**

**Par courriel à :**

**[formation@mdavendee.fr](mailto:formation@mdavendee.fr)**

